

Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le milieu scolaire – COVID-19 ^[1]

La SST, c'est l'aire de tous !

Author:

Source: Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail



Format: government document

Publication Date: 6 May 2020

AVAILABILITY

Guide en français [FR] ^[2]

Guide in English [EN] ^[3]

Attachment	Size
 QC Workplace Health Standards Guide for Schools COVID 19 [p. 8].pdf ^[4]	285.45 KB
 QC Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le milieu scolaire COVID 19 [p. 8].pdf ^[5]	241.86 KB

EXTRAITS

Dans les locaux du préscolaire et du primaire :

- des mesures doivent être prises pour favoriser une distanciation physique entre les personnes et limiter la durée des contacts rapprochés avec les élèves du préscolaire ou du primaire ;
- le ratio maximal d'élèves du préscolaire ou du primaire par local pour les établissements scolaires prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) doit être respecté ;
- le ratio maximal d'élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes qui peuvent être en classe simultanément pour réaliser les activités pratiques de leur formation doit être respecté comme prescrit par le MEES ;
- les aires communes non essentielles doivent être fermées et l'accès aux établissements scolaires réservé au personnel et aux élèves du préscolaire ou du primaire seulement ;
- les horaires doivent être ajustés pour minimiser les déplacements et les regroupements en même temps. L'accès à la cour de récréation se fera en sous-groupes et de manière contrôlée et les cafétérias seront fermées ;
- la prise des repas des élèves du préscolaire ou du primaire s'effectue dans les locaux ou les classes ou à l'extérieur pour éviter les déplacements dans l'établissement scolaire ;
- si possible, les mêmes élèves du préscolaire ou du primaire doivent toujours être gardés dans le même groupe, les mêmes locaux, au même pupitre, et le personnel devrait toujours avoir le même groupe d'élèves ;
- il n'est pas recommandé pour une enseignante ou un enseignant de porter un équipement de protection individuelle (EPI) pour se protéger de la COVID-19. La distanciation physique de 2 mètres doit être respectée dans la mesure du possible. Toutefois, pour les enseignants qui seraient plus à l'aise de porter un couvre-visage, nous les invitons à consulter le Port du couvre-visage dans les lieux publics pour savoir comment fabriquer et utiliser adéquatement un couvre-visage ;
- le personnel en contact principalement avec des élèves du préscolaire, des élèves handicapés ou des élèves de la formation professionnelle pour des activités pratiques, si les tâches nécessitent absolument d'être à moins de 2 mètres d'une autre personne pour une période de plus de 15 minutes sans barrière physique, et ce, une seule fois par jour, doit porter un masque de procédure et une protection oculaire en tout temps ;
- les équipements de protection individuelle, y compris masque de procédure et une protection oculaire, nécessaires doivent être prévus et mis à la disposition du personnel en nombre suffisant.

Related link:

Region: Quebec ^[6]

Tags: health and safety ^[7]

workforce ^[8]

Source URL (modified on 6 May 2020): <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/20/05/guide-de-normes-sanitaires-en-milieu-de-travail-pour-le>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/20/05/guide-de-normes-sanitaires-en-milieu-de-travail-pour-le> [2] [https://www.childcarecanada.org/sites/default/files/QC_Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le milieu scolaire_COVID 19 \[p. 8\].pdf](https://www.childcarecanada.org/sites/default/files/QC_Guide_de_normes_sanitaires_en_milieu_de_travail_pour_le_milieu_scolaire_COVID_19_p.8.pdf) [3] [https://www.childcarecanada.org/sites/default/files/QC_Workplace Health Standards Guide for Schools_COVID 19 \[p. 8\].pdf](https://www.childcarecanada.org/sites/default/files/QC_Workplace_Health_Standards_Guide_for_Schools_COVID_19_p.8.pdf) [4] https://childcarecanada.org/sites/default/files/QC_Workplace%20Health%20Standards%20Guide%20for%20Schools_COVID%2019%20%5Bp.%208%5D.pdf [5]

https://childcarecanada.org/sites/default/files/QC_Guide%20de%20normes%20sanitaires%20en%20milieu%20de%20travail%20pour%20le%20milieu%20scolaire_COVID%2019%20%5Bp.%208%5D.pdf

[6] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [7] <https://childcarecanada.org/category/tags/health-and-safety> [8] <https://childcarecanada.org/category/tags/workforce>